**Une image contenant Police, logo, symbole, Graphique

Description générée automatiquement**

Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)

**Pouvoir adjudicateur :**

OFDT

69, rue de Varenne 75007 Paris

Objet du marché :

Colloque du 25ièm anniversaire des dispositifs TREND et SINTES de l’OFDT

Sommaire

Article 1. Présentation générale ……………………………………………………………………………………………………3

Article 2. Exigences techniques et livrables attendus………………………………………………………………………3

2.1. Organisation de l'évènement à Paris……………………………………………………………………………….3

2.2 Charte de communication à respecter…………………………………………………………………………….4

2.3 Gestion des invitations…………………………………………………………………………………………………….4

2.4 Gestion des intervenants…………………………………………………………………………………………………4

2.5 Réalisation du programme de la journée ……………………………………………………….……………….4

2.6 Elaboration des badges et d’un bandeau pour le pupitre………………………………………………..5

2.7 Prise de contact (en lien avec l’OFDT) avec les différents services du ministère pour l’organisation de la journée…………………………………………………………………………………………………………………5

2.8 Organisation de l’évènement le 27 novembre 2025………………………………………………………...5

2.9 Post-évènement………………………………………………………………………………………………………………6

2.10 Livrables………………………………………………………………………………………………………………………….6

Annexe - pré programme envisagé………………………………………………………………………………….7

**Article 1. Présentation générale**

Créé en 1993, l’**Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT)** est un groupement d’intérêt public, constitué entre dix ministères, la Fédération nationale des observatoires régionaux de santé (FNORS) et la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA), représentant l’État. L’OFDT a pour objectif d’éclairer ses membres fondateurs, les pouvoirs publics, ainsi que les professionnels du champ et le grand public, sur le phénomène des drogues licites et illicites et des tendances addictives, incluant les jeux d’argent et de hasard.

L’OFDT produit directement des connaissances scientifiques grâce à différents types d’outils dont deux dispositifs qualitatifs de collecte d’informations et de veille sur les substances psychoactives qui feront l’objet du colloque.

Le premier dispositif, intitulé **Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND)**, assure une veille sur les évolutions et les phénomènes émergents dans le champ des drogues illicites et des médicaments détournés de leur usage. Il s’appuie sur le recueil des donnée qualitatives auprès d’usagers, d’intervenants du secteur socio-sanitaire, et d’agents des forces de l’ordre ([Dispositif TREND : Tendances récentes et nouvelles drogues | OFDT](https://www.ofdt.fr/dispositif-trend-tendances-recentes-et-nouvelles-drogues-1713)).

Le second dispositif, **Système d’identification national des toxiques et des substances (SINTES)**, est un outil de veille sanitaire qui documente la composition des substances circulant, à partir de collectes de produits réalisées directement auprès des usagers ([Dispositif SINTES (Système d’identification national des toxiques et des substances) | OFDT](https://www.ofdt.fr/dispositif-sintes-systeme-d-identification-national-des-toxiques-et-des-substances-1744)).

Les objectifs du **colloque scientifique** que l’OFDT souhaite organiser sont de valoriser les résultats d’observation que produisent TREND et SINTES, à l’occasion de leurs 25 ans **d’existence**. Les deux dispositifs, qui contribuent activement à la veille sanitaire liée aux drogues, sont très originaux et n’ont quasiment pas d’équivalent dans d’autres pays.

Le public du colloque sera composé des réseaux des coordinations TREND et SINTES et des structures qui les portent. Seront également présents nos partenaires institutionnels (directions ministérielles, ARS, MILDECA, ANSM, CEIP-A, ANSES, SPF, INSERM, etc.), des chercheurs, des professionnels de santé et des intervenants sociaux dans le champ des addictions.

**Article 2. Exigences techniques et livrables attendus**

**2.1.** **Organisation de l’évènement à Paris**

La salle dans laquelle l’OFDT souhaite organiser l’événement est la **Salle Pierre Laroque au sein du Ministère de la santé et de l’accès aux soins, au 14 avenue Duquesne dans le 7ème arrondissement** de Paris. La réservation de cette salle est d’ores et déjà confirmée (accord du cabinet et appui de la Direction générale de la santé du ministère de la santé et de l’accès aux soins).

La salle Pierre Laroque est un amphithéâtre pouvant accueillir **270 participants au maximum (dépassement impossible)**. On estime toutefois que le nombre de participants ne dépassera pas 200. Le colloque sera filmé pour une diffusion asynchrone du replay sur la chaine Youtube de l’OFDT. La diffusion instantanée de la journée en ligne ne sera pas proposée.

La salle Laroque, au sein du ministère de la santé et de l’accès aux soins, **impose des modalités précises d’accueil des participants et le respect de normes de sécurité** que le prestataire devra veiller à respecter (transmission de la liste des participants au service de sécurité du ministère, émargement des participants, remise et port des badges, gestion du vestiaire, circulation des participants, capacité de la salle, etc.).

De même, **la salle offre un certain nombre de services**, en termes d’aménagement (mobilier scénique, support signalétique, affichage de panneaux, emplacement pour d’éventuels kakémono, etc.), de techniques audiovisuelles (écrans, micros, enregistrement son et image, possibilités de projection de videos, etc.), de maintenance (éclairage, prises, etc.) et de restauration (organisation des pauses café en dehors de la salle, possibilité d’accéder au self et à la table d’hôte du restaurant administratif, etc.). Il appartiendra au prestataire (en coordination avec l’OFDT) de prendre contact avec les services concernés du ministère (bureau des prestations, de l’intendance, de la maintenance et service de restauration) pour définir les besoins. Les contacts seront fournis par l’OFDT. **Une visite de la salle est préconisée au minimum un mois avant la tenue de l’évènement.**

**2.2. Charte de communication à respecter**

La communication sur le projet doit respecter la charte de l’OFDT qui sera fournie. La charte comprend notamment le logo de l’OFDT, qui devra être présent dans tous documents, supports…qui seront produits dans le cadre de ce colloque (bandeau pupitre, power point, badges).

**2.3.** **Gestion des invitations**

* Envoi du programme aux invités à partir d’une liste constituée par l’OFDT et demande d’inscription sur un site.
* Création d’un site d’inscription : avec un édito, un formulaire d’inscription, demande d’accès PMR/autres, le programme qui sera complété et modifié au fur et mesure, les informations pratiques et une réponse automatique de prise en compte de la demande d’inscription et en attente de confirmation d’inscription.
* Gestion des inscriptions au colloque.
* Relance des invitations.
* Envoi d’un mail de confirmation aux inscrits, après validation de la liste par l’OFDT.
* Transmission de la liste des participants 10 jours avant l’événement à la sécurité du ministère (par ordre alphabétique et selon le modèle de fichier Excel proposé par le ministère) et au plus tard 48h avant, si des modifications ont été apportées afin de garantir le filtrage par la sécurité à l’entrée du ministère.

**2.4.** **Gestion des intervenants**

* Recueil des présentations power point respectant la charte de l’OFDT auprès des intervenants et concaténation des différentes présentations dans un seul diaporama qui sera ensuite remis aux techniciens chargés de la projection dans la salle.
* En option : Gestion des missions des intervenants provinciaux ou étrangers (billets de transport, hôtel) et de leurs éventuelles questions concernant l’organisation de la journée.

**2.5.** **Réalisation du programme de la journée**

La journée sera constituée de différents temps dédiés à des interventions, à des tables rondes et à des échanges avec les participants. Elle sera également ponctuée de pauses café (boissons et nourriture commandées auprès de la restauration du ministère). Le prestataire devra veiller au bon déroulement de la journée sur les aspects techniques et organisationnels et selon le programme établi avec l’OFDT. Le prestataire devra également veiller à la bonne circulation des participants notamment afin de faire respecter l’horaire d’ouverture du colloque et la reprise après les temps de pause et le déjeuner. Plus largement, le respect du minutage devra constituer un point d’attention du prestataire.

Les interventions orales seront complétées par l’exposition de posters (fournis par l’OFDT) dans le hall devant la salle Laroque et de projections vidéos (fournies par l’OFDT) dans la salle pour mettre en valeur les dispositifs TREND et SINTES.

En option, des propositions pour marquer le caractère festif de l’évènement pourront être formulées à l’OFDT.

**2.6. Elaboration des badges et d’un bandeau pour le pupitre**

* Confection des badges précisant le nom de la salle, l’intitulé de l’évènement et la date.
* Confection d’un bandeau pour le pupitre.

**2.7. Prise de contact (en lien avec l’OFDT) avec les différents services du ministère pour l’organisation de la journée**

* Prise de contact avec la sécurité et l’accueil pour visite de la salle et organisation de l’accueil le jour J (accueil séparé pour intervenants / participants).
* Prise de contact avec le service audiovisuel pour expression des besoins techniques (besoins de micros pour les intervenants et les questions de la salle, de captation vidéo pour le replay) et pour le bon déroulement de la journée (projection du diaporama, projection des vidéos, etc.).
* Prise de contact avec le service de l’intendance pour la disposition scénique (un pupitre et fauteuils et table basse, un kakémono fourni par l’OFDT) et l’installation de posters dans le hall.
* Prise de contact avec le service de la maintenance pour l’éclairage.
* Prise de contact avec le prestataire de la restauration pour l’organisation des pauses café et l’accès au restaurant administratif pour les participants (contremarques vendues par le prestataire de restauration le matin de l’évènement).
* Visite de la salle au moins un mois avant la tenue de l’évènement.

**2.8. Organisation de l’évènement le 27 novembre 2025**

* Accueil des participants et des intervenants par des hôtesses :
  + Émargement
  + Remise des badges et des goodies (fournis par l’OFDT)
  + Mise à disposition des documents fournis par l’OFDT ou livrés par l’imprimeur (publications TREND et SINTES, flyers, programme du colloque, etc.)
  + Rappel des règles liées à la salle : port du badge toute la journée, pas de consommation de nourritures et de boissons dans la salle, pas de valises dans la salle
* Gestion du vestiaire dont les valises (souches de tickets fournies par le ministère)
* Si nécessaire, gestion éventuelle du protocole sanitaire (gel, masques et mise à disposition le jour de l’évènement)
* Coordination avec les techniciens de la salle pour le bon déroulement de la journée (projection du diaporama, réalisation de la video, etc.)
* Distribution des micros pour les temps d’échange avec la salle
* Organisation de la circulation des participants pendant les temps de pause et de repas

**2.9.** **Post-évènement**

* Reporting post évènement : nombre et liste des personnes présentes
* En option, découpage et montage des séquences vidéo pour diffusion du replay de la journée sur la chaine Youtube de l’OFDT

**2.10. Livrables**

Les livrables attendus sont les suivants :

* Calendrier d’organisation de l’évènement
* Site d’inscription
* Badges
* Bandeau pour le pupitre
* Réalisation du PPT de présentations
* Présence d’une équipe d’hôtesses le jour J
* Reporting post évènement
* Séquences vidéo de la conférence pour diffusion sur la chaine Youtube de l’OFDT

**Annexe : *Pré-programme envisagé et à organiser avec l’OFDT***

* **Accueil à partir de 8h45**
* **9h30-10h15 : Ouverture**
  + Directeur de l’OFDT
  + Président de la Mildeca
  + Cheffe du bureau des addictions de la DGS
* **10h15-11h00 : Présentation articulée des dispositifs TREND et SINTES par les coordinateurs nationaux** 
  + le fonctionnement des dispositifs (méthodologie, coordinations, partenaires)
  + leur genèse, leur évolution-adaptation, leur consolidation
  + les évolutions et les grandes tendances transversales en matière d’usages, de produits, de trafic et d’approvisionnement
  + un exemple d’un phénomène identifié par TREND et SINTES pour montrer la complémentarité des deux dispositifs
  + l’investissement de nouveaux types d’espaces et leurs enjeux, notamment territoires ultra-marins (projet OUDOM)
* **11h00-11h45 : Focus sur la méthodologie de TREND et de SINTES (format table ronde animée par?)**
  + Une coordinatrice régionale et un responsable d’observation TREND
  + Une coordination SINTES sur l’animation du réseau de collecteurs, une intervention sur le traitement des collectes, une intervention sur l’articulation avec le drug checking

**11h45-12h15 :** **Echange avec la salle 15-20 min, suivi d’une courte pause 10min**

* **12h15-13h00 : La contribution de SINTES à la veille sanitaire au niveau national et européen**
  + DGS sur la révision de la procédure Signal drogues
  + Un représentant de l’EUDA sur l’EWS
  + Une contribution de SINTES à l’EDAS et PLANET
* **13h00-14h00 : Pause déjeuner**
* **14h00- 16h00 : Des éclairages spécifiques sur des mutations en cours selon TREND et SINTES**

**Milieux précaires :**

* + Les médicaments détournés
  + L’intensification des usages de cocaïne basée parmi les usagers précaires et ses répercussions sur le travail de réduction des risques
  + Héroïne et opioïdes
  + L’accès aux soins, au logement/hébergement et ses enjeux

**Milieux festifs :**

* + Ecstasy
  + La diffusion de kétamine et de cathinones de synthèse dans les milieux festifs et du chemsex
  + Rdrd en milieux festifs et ses enjeux

**Offre :**

* + Tableau des prix (annonce du poster)
  + Evolution des taux de pureté
  + Le perfectionnement des pratiques de vente et les coopérations et tensions au sein des réseaux de trafic
  + Les trafics de médicaments

**16h00-16h30 : Echange avec la salle 15-20 min, suivi d’une courte pause 10 min**

* **16h30-17h15 : Le transfert des connaissances de TREND SINTES vers les décideurs locaux** **(format table ronde animée par Ivana Obradovic, directrice adjointe de l’OFDT)**
  + Intervenants pressentis : 2 ARS, 1 ORS, addictions France, Mildeca

**17h15-17h30 : Echange avec la salle**

* **17h30-17h45** : discussion finale sur l’avenir des dispositifs (les défis qui vont se poser, leur capacité à s’adapter, à s’ouvrir à d’autres champs d’investigation)